

THÈME : PÉRIODE PÉRINATALE (CONFIRMATION DE LA GROSSESSE À L'ACCOUCHEMENT)

1.

Considérations pour la clientèle DI



2.

Dimensions à explorer auprès des parents (avec ou sans DI)



Étapes de la grossesse

- Suivi de grossesse : suivi médicaux et utilisation de la plateforme *Ma grossesse*
- Deuil périnatal et démarches associés au décès d'un embryon ou d'un fœtus
- *Programme québécois de dépistage prénatal*
- Consommation de produits du tabac et de vapotage, d'alcool, de cannabis et d'autres substances psychoactives
- Alimentation saine
- Inscription au suivi OLO via la plateforme *Ma grossesse*
- Journal de bord ou agenda de grossesse
- Violence conjugale lors de la grossesse
- Inscription de l'enfant à *La Place 0-5* afin de favoriser l'accès à une place en service de garde reconnu au Québec
- Rencontres prénatales et suivi intégré en périnatalité et petite enfance.



Préparation à l'accouchement et au séjour hospitalier

- Liste d'items à inclure dans la valise pour le séjour hospitalier
- Visite du lieu de naissance avant l'accouchement
- Signes annonciateurs d'un travail
- Modalités du séjour, rôle du personnel et des services disponibles (ex. aide à l'allaitement, enseignement, soins associés au bain, etc.)
- Plan de naissance : Besoins et souhaits lors de la naissance ; capacités de gestion de la douleur ; moyens pour favoriser la collaboration des différents partenaires

THÈME : PÉRIODE PÉRINATALE (CONFIRMATION DE LA GROSSESSE À L'ACCOUCHEMENT)

GUI-10406 ANNEXE IV



Préparation à l'arrivée du bébé

- Soins à prodiguer à un nouveau-né et à ses besoins lors des premières semaines de vie ;
- Milieu de vie sécuritaire et sécurisant ;
 - Chambre de l'enfant
 - Maison accueillante
 - Température
 - Propreté
 - Etc.
- Défis de la parentalité (personnel, social, médical, familial, environnemental)
- Gestion du budget et des achats :
 - Associées à la venue du bébé (avant, par exemple, achat d'un lit, d'un siège d'auto, etc.) ;
 - Associées aux obligations financières de base et celles qui s'ajoutent avec la charge d'un enfant ;
 - À l'aide de liste d'items, de virements préprogrammés, d'un calendrier, etc.
- Craintes et questionnements associés au fait de se retrouver seul·e avec le nouveau-né et de faire la gestion du quotidien suite à l'accouchement
- Obligation d'installer le siège d'auto de manière conforme et sécuritaire (possibilité de faire vérifier l'installation à un poste de police)
- Identification des ressources disponibles qui pourraient apporter une aide suite à la naissance :
 - Réseau informel (amis, parents, proches)
 - Ressources communautaires
 - Suivis offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux après l'accouchement
- Préparation des ressources disponibles et validation de leur niveau d'implication réel et perçu
- Trajectoire de services préventifs et intensifs en période prénatale (voir Annexe B)



Retour à la maison

- Coordination avec les autres services et personnes impliqués (ressources susmentionnées)
- Organisation et planification du quotidien (ex. repas, repos, réponse aux besoins du bébé, visite de la famille, etc.)
- Services postnataux offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux
- Déclaration de naissance au *Directeur de l'état civil du Québec* (incluant inscription à l'assurance maladie et médicaments, inscription aux allocations familiales provinciales et fédérales si enfant né au Québec)
- Démarches pour l'obtention de la *Prestation spéciale pour l'alimentation du bébé* (lorsque bénéficiaire des prestations d'aide-sociale)

3. Potentiels partenaires à considérer pour une collaboration intersectorielle

Réseau de soutien informel Personnel du centre hospitalier Médecin qui assure le suivi de la grossesse
Infirmière qui offre le suivi prénatale et/ou postnatale Organismes communautaires
Intervenants de votre établissement ou d'un autre CISSS Protection de la jeunesse (si déjà parent)

4. Interventions en parentalité DI (communes à toutes les annexes thématiques)

Afin de mettre en place les bonnes pratiques liées à ce guide, l'intervenant doit, avec le consentement et la participation de l'utilisateur :

- Se concerter avec les partenaires déjà impliqués afin de réfléchir :
 - ✓ À la composition de l'équipe entourant le parent : manque-t-il des partenaires?
[Voir troisième section de cette fiche](#)
 - ✓ Aux dimensions à explorer
[Voir deuxième section de cette fiche](#)
 - ✓ Aux rôles et responsabilités de chaque partenaire en lien avec ces dimensions;
 - ✓ À l'intention de collaboration et à ses mécanismes
- ... Afin d'offrir à la personne des services intégrés et fluides.
- Dispenser les [stratégies d'intervention prévues auprès des parents ayant une DI \(voir section 3.2.3 du GUI-10406\)](#) en considérant :
 - ✓ Les dimensions à explorer
[Voir deuxième section de cette fiche](#)
 - ✓ Les particularités applicables aux personnes ayant une DI
[Voir première section de cette fiche](#)